



CTL

Comité technique local 21 avril 2022 -fonds d'amélioration-complément CGT

Avant d'aborder le seul point à l'ordre du jour de ce CTL, et pour donner suite à l'audience de la veille demandée par la section (compte-rendu adressé le 21/04/22), M Gaullier a voulu lever les inquiétudes concernant la mise en place d'un flex-office SGC et SGC hôpital (prévu pour 2023) de Melun. Il a précisé qu'il ne s'agissait encore que d'un « pré-avant projet » ! La Direction n'a pour l'instant ni l'accord de la Direction Générale ni le financement pour mettre en place un « environnement dynamique de travail (ou bureau) ». Par conséquent, il n'y aura pas de travaux d'installation qui commenceraient fin mai contrairement à ce qui a été indiqué aux agents concernés. L'étude d'un flex-office reste néanmoins dans son viseur : les bureaux vides en raison du télétravail la confortent dans cet objectif.

Ce projet devait être présenté lors du prochain CHSCT (le 30/05/22). Cependant, pour « ne rien faire en cachette » comme précisé par le Directeur, les organisations syndicales du 77 seront conviées à un groupe de travail mi-mai. Y seront présentées les grandes lignes de ce projet sous l'angle organisation de travail et télétravail.

Après la lecture de la déclaration liminaire intersyndicale (Solidaires, CGT et CFDT/TC), le Directeur s'est dit satisfait de l'appel de la liste complémentaire pour les concours qui dénote selon lui d'une absence d'anticipation de la part de la DG au regard des départs à la retraite.

Concernant le point 3ème enveloppe/fonds d'amélioration, quelques réajustements ont été effectués notamment pour le site de Lagny et Meaux.

Lagny : l'espace détente empiètera sur l'espace restauration et supprimera 8 places. Il est proposé de réduire l'espace détente et d'installer l'essentiel de ce socle au 1^{er} étage (anciens bureaux du PCR).

Meaux : la Direction s'est engagée à financer l'accès du patio par ses propres fonds ou bien par un fonds d'amélioration non utilisé par une autre direction. Par conséquent, outre le socle détente et la végétalisation du patio, il est ajouté le socle mobilier de jardin. En l'absence de soleil dans ce patio, il a été retiré le parasol et son support.

Les 3 OS (FO absente) ont voté POUR à l'unanimité pour tous les propositions de dépenses.

La CGT a toutefois déploré le refus de la Direction concernant la proposition de chèque cadeau (dans le cadre de la démarche éco-responsable) pour l'ensemble des agents.

En questions diverses, il a été demandé si des permanences en mairie ont été mises en place pour la campagne d'impôt sur le revenu. La Direction a indiqué qu'aucune demande n'a été effectuée par les mairies ; selon les élus, ce n'est pas une attente de la part des usagers.

S'agissant de la journée du 27/05, le Directeur ne fait qu'appliquer les consignes de la DG qui ne veut pas fermer les services en raison de la campagne d'impôt sur le revenu.

Il a indiqué que la règle des 50 % ne sera pas exigée et que la priorité pour un dépôt de congé sera donnée aux agents/parents.

A l'issue du CTL, le Directeur a souhaité convier les OS à son pot de départ à la retraite.

La CGT ainsi que les autres OS ont décliné l'invitation.